

Ville de Saint-Laurent-du-Var
30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants

RECRUTE :

**UN(E) CHARGE(E) DE MISSION
COOPERATION CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)**

**Cadre d'emploi des Educateurs(trices) Territoriaux de Jeunes Enfants confirmés (Cat. A⁺)
ou Cadres Territoriaux de Santé (Cat. A) ou Attachés Territoriaux (Cat. A) ou autre.**

Recrutement par la voie statutaire ou à défaut contractuelle

La **Convention Territoriale Globale (CTG)** est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

La CTG est intercommunale entre les communes de Vence, Saint-Laurent-du-Var et Cagnes sur Mer.

Mission principale : Le/la Chargé(e) de mission coopération CTG met en œuvre les orientations stratégiques des collectivités locales en matière de développement et de redynamisation d'un territoire sur les thématiques traitées par la CTG : parentalité, enfance, jeunesse, logement, animation de la vie sociale et accès aux droits. Sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'intervention possibles, il/elle participe au pilotage et à la contractualisation des projets en coordonnant les différentes interventions de politiques publiques mises en œuvre dans le cadre du projet de territoire.

Il/elle propose des éléments d'arbitrage et accompagne les prises de décision en partageant l'information en continu et en mobilisant des expertises externes.

L'enjeu de la mission réside dans le renforcement de la fluidité de l'ensemble de la chaîne de responsabilité : concilier priorité politique et prise en compte des enjeux locaux.

Celle-ci s'appuie sur :

- une dynamique « descendante » pour tenir compte des orientations stratégiques, des leviers et contraintes budgétaires et des impératifs opérationnels
- une dynamique « ascendante » pour construire des dispositifs adaptés aux besoins et aux spécificités locales et accompagner l'innovation sociale.

DEFINITION DU POSTE

Direction de rattachement : Direction Générale Qualité de Vie dans la Cité

Relation hiérarchique : L'agent exerce ses missions sous la direction et la responsabilité de la Directrice Générale Déléguée

Relations fonctionnelles : - Coopération avec les services des différentes collectivités (Vence, Cagnes sur Mer et Saint-Laurent-du-Var)

- Relations avec les acteurs de la vie locale, notamment associatifs
- Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs, Caf, inspection académique et établissements scolaires, conseil départemental, service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)
- Relations avec les opérateurs privés
- Contacts avec les populations à l'occasion de réunions publiques d'information et de concertation

Conditions du poste :

Lieu : Hôtel de ville, 222 Esplanade du Levant

Horaires : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 (vendredi 17h) - Durée hebdomadaire 37h avec amplitude horaires étendue en fonction des besoins de la Direction

Conditions spécifiques : déplacements (permis B obligatoire) en cas d'utilisation d'un véhicule mis à disposition

Moyens techniques à disposition : ordinateur, bureau, téléphone portable, mise à disposition d'un véhicule de service en cas de besoin

MISSIONS

- **Conduite de diagnostics territoriaux ou thématiques** et notamment « inclusion » en matière d'accès des enfants issus de familles défavorisées (ainsi que ceux porteurs de handicap) et d'offres disponibles pour ces enfants

- **Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage :**
 - Etablir un état des lieux des dispositifs et acteurs du développement territorial
 - Identifier des tendances et facteurs d'évolution
 - Conseiller et/ou réaliser des prestations de service et d'accompagnement des porteurs de projet
 - Repérer les leviers d'intervention possibles des collectivités
 - Traduire les orientations politiques en plans d'action
 - Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions

- **Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG :**
 - Contribuer à la construction d'une stratégie de développement territorial, concevoir, formaliser, conduire des programmes, contrats, procédures ou des projets opérationnels
 - Poursuivre le maillage territorial, l'accessibilité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant : avec une attention particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou de pauvreté
 - Soutenir la diversification et l'accessibilité de l'offre de loisirs, notamment sur le temps du mercredi et des vacances
 - Poursuivre le développement des actions favorisant l'autonomie des jeunes et leur engagement citoyen
 - Favoriser l'émergence d'actions de soutien à la parentalité répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire
 - Accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant, dans l'éducation et en prévention des ruptures familiales par des interventions individuelles et collectives de travail social et d'aide à domicile ciblées autour des événements de vie des familles
 - Renforcer le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale (Avs), en renforçant leur présence dans les territoires prioritaires et en accompagnant le maintien de l'offre existante
 - Poursuivre les actions en faveur de l'inclusion sociale
 - Garantir l'accès aux droits et veiller à l'accessibilité des services sur l'ensemble du territoire et par l'accompagnement à l'inclusion numérique

- **Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels :**
 - Synthétiser les attentes et besoins des partenaires
 - Mobiliser les acteurs locaux et notamment animer des réseaux mobilisation en faveur des enfants porteurs de handicap : financement de pôles « d'appui ou de ressources » ou de comités de pilotage entre les différents acteurs du milieu ordinaire et du milieu spécialisé
 - Organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques et territoriales
 - Organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité
 - Favoriser les échanges d'expériences

➤ **Organisation et animation de la relation avec la population :**

- Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants
- Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public si demandé par les communes signataires
- Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe
- Réguler les relations entre institutions, acteurs et population
- Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de développement

➤ **Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre :**

- Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi et des bases de données partagées
- Conduire des analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation
- Réaliser une veille sur la réglementation, les outils et méthodes du développement territorial, l'environnement économique, social, culturel, politique
- Exploiter et communiquer les résultats de l'évaluation.

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS GENERAUX :

- Environnement territorial
- Instances, processus et circuits de décision des collectivités signataires de la CTG
- Procédures et actes administratifs
- Principes et modes d'animation du management public territorial
- Techniques de communication
- Méthodes d'ingénierie de projet
- Techniques de travail coopératif
- Bases de données, tableaux de bord
- Dispositifs et techniques d'écoute et de concertation
- Méthode de gestion de conflit

SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS :

- Orientation, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques de développement territorial
- Cadre réglementaire des politiques publiques : accueil du jeune enfant, éducation, jeunesse, soutien à la parentalité, handicap, logement, vie sociale, emploi, habitat, aménagement social, environnement, culture, accès aux droits, prévention, sécurité, tourisme, etc.
- Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels
- Méthodes d'analyse et de diagnostic des territoires
- Dispositifs et opérateurs du développement territorial
- Dispositifs d'appui (financier, ingénierie de conseil et d'étude) aux projets

- Cadres juridique, réglementaire, financier et administratif du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques
- Outils et méthodes du développement local
- Techniques d'enquête, de recueil et de traitement de données
- Techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives
- Observatoires, système d'information géographique
- Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques
- Réseaux associatifs
- Modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs
- Cadre réglementaire de la concertation et de l'information des usagers
- Principes et techniques de la participation des habitants

SAVOIRS ETRE :

- Force de proposition
- Très bonnes capacités relationnelles, diplomatie et grande capacité d'écoute
- Grande adaptabilité, esprit d'initiative et réactivité
- Rigueur, autonomie et sens de l'organisation
- Grande disponibilité
- Sens du travail en équipe
- Discrétion professionnelle absolue et respect de l'obligation de réserve.

Le/la candidat(e) peut avoir accès au détail du plan d'action de la CTG

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} avril 2023

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de M. le Maire
avant le 31 mars 2023**

par mail à : aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr